



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du Conseil Municipal  
du Jeudi 27 Février 2025**

Affaire n° 4 – Délibération N° 2025-02/020

*Autorisation à donner au Maire pour signer une convention d'assistance technique et administrative avec TERRES CARAIBES.*

L'an deux mille vingt-cinq et le Jeudi vingt-sept Février à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERIAN, Maire.

		Nombre de Conseillers en exercice : 33			
		PRÉSENTS	PROCURATION À	ABSENTS	EXCUSÉS
		19	03	11	00
		Nombre de Conseillers votants : 22			
M. Jean-Luc PERIAN	Maire	x			
M. Jean SUEDOIS	1 <sup>er</sup> Adjoint	x			
Mme BROSIUS Myriam Lucie	2 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
M. VINGADASSAMY Eddy	3 <sup>ème</sup> Adjoint		M. Olivier POININ		
Mme CAMIER Barbara	4 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
M. Patrice BABOURAM	5 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
Mme Nelly SEJOR	6 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
M. Michael COPANEL	7 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
Mme Annick Claude Claire LABRY	8 <sup>ème</sup> Adjoint		M. Patrice BABOURAM		
M. Terry LENDO	9 <sup>ème</sup> Adjoint			x	
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal	x			
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal			x	
Mme Muquette DAIJARDIN	Conseiller Municipal			x	
Mme Sonia DIEUPART-RUEL	Conseiller Municipal	x			
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal			x	
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal	x			
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x			
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal			x	
Mme Sandra SENELLIER	Conseiller Municipal			x	
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal	x			
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal			x	
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x			
Mme BADDHA-MOURADI Alda Viviane	Conseiller Municipal	x			
M. MAUSSE Michel	Conseiller Municipal			x	
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal			x	
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x			
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal		M. Teddy MARY		
M. HIRA René	Conseiller Municipal			x	
M. DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal			x	
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal	x			
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x			
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal	x			
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal	x			

Envoyé en préfecture le 06/03/2025  
 Reçu en préfecture le 06/03/2025  
 Publié le 06/03/2025  
 ID : 971-219711256-20250228-473-DE



Le quorum étant atteint, dix-neuf (19) Conseillers étant présents et trois (03) représentés, le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataelle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

**Affaire n° 4 – Délibération N° 2025-02/020**  
**Autorisation à donner au Maire pour signer une convention d'assistance technique et administrative**  
**avec TERRES CARAIBES.**

*Au cours des précédentes mandatures, certains administrés ont été autorisés à occuper des terrains communaux et des procédures ont été entamées afin de céder lesdits biens aux occupants.*

*Les procédures n'ayant pour un certain nombre pas abouti, de nombreuses familles vivent aujourd'hui dans des constructions réalisées sur des terrains dont elles ne sont pas propriétaires. Cette situation, qui perdure depuis plusieurs années, représente un obstacle pour la transmission de leur patrimoine ou l'octroi de financements divers pour l'amélioration de l'habitat.*

*Plusieurs secteurs sont concernés par ces régularisations, en particulier le Bourg et le lotissement les Cerisiers.*

*Afin de permettre à chacun de disposer d'un titre de propriété, la collectivité de Saint-François a fait le choix des actes de vente en la forme administrative pour formaliser les transferts de propriété.*

*Afin de fluidifier le déroulement de ces régularisations foncière, l'établissement public Foncier TERRES CARAIBES est en mesure d'assister la Commune dans ces démarches.*

*A ce titre, dans le cadre de ses missions d'assistance technique et administrative, TERRES CARAIBES se propose de rédiger et de publier ces actes authentiques de propriété selon les modalités fixées par la convention jointe à la présente délibération.*

*Il s'agira de profiter de l'expérience de TERRES CARAIBES sur des dossiers similaires et de son expertise pour permettre de réaliser ces régularisations foncières sur le territoire de la commune.*

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1311-13 ;

Ayant entendu l'exposé de son Rapporteur, Madame Elodie HECTOR, Directrice du Développement du Territoire ;

Après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'AUTORISER le Maire à signer la convention fixant les modalités d'intervention de TERRES CARAIBES dans le cadre de l'assistance technique et administrative relative à la régulation des occupants sans titre pour le compte de la commune de Saint-François.

**Article 2** : D'AUTORISER le Maire à signer tout document et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

**Article 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 06/03/2025  
Reçu en préfecture le 06/03/2025  
Publié le 06/03/2025  
ID : 971-219711256-20250228-473-DE



Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture  
le ..... 06/03/2025 .....  
Et publication ou notification  
du ..... 06/03/2025 .....  
Affichée en Mairie, le  
..... 06/03/2025 .....

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire



**Jean-Luc PERIAN.**